



© Shutterstock/luxorphoto

2. EN FRANCE, LES CENTRES ÉDUCATIFS FERMÉS (CEF) accueillent en 2012 plus de 1 200 mineurs, soit environ le double des moins de 18 ans en prison. Les responsables qui gèrent ces centres s'inquiètent du manque de qualification des équipes qui y travaillent : elles font face à des jeunes auteurs de délits sérieux, et ont souvent une formation et une expérience insuffisantes pour gérer la violence dans le centre, ce qui entraîne un renouvellement et un absentéisme importants des personnels. Les places en CEF sont de surcroît les plus nombreuses dans les régions qui en ont le moins besoin, selon le rapport du Sénat du 12 juillet 2011.

En 2006, Benjamin Steiner et Emily Wright, de l'Université de Cincinnati, aux États-Unis, ont passé en revue l'ensemble des études testant l'effet de dissuasion générale. Au total, les chercheurs disposent de données sur 22 États américains. Aucun effet dissuasif durable n'est observé. Le nombre mensuel d'arrestations sur plusieurs années dans les États qui introduisent de telles lois (groupe expérimental) est le même que celui des États qui ne le font pas (groupe contrôle). Par exemple, lorsqu'en 1978 la loi a été durcie dans l'État de New York envers les jeunes de 13-14 ans auteurs de meurtres, viols, vols à main armée et cambriolages violents (l'âge de la minorité pénale a été abaissé), les arrestations des jeunes de cet âge ont évolué de la même façon que dans le cas témoin, le New Jersey (l'État voisin), qui n'avait pas durci sa loi.

À l'échelle de l'individu, les résultats des études disponibles (Floride, Pennsylvanie, New York) convergent : l'élévation de la sévérité pénale se traduit par un renforcement de la récidive (voir la figure 1). Une méthode consiste à constituer des appartements. Par exemple, on observe la fréquence et la vitesse des nouvelles arrestations de deux mineurs ou jeunes majeurs comparables en tous points sauf un : la modalité de son jugement (par la justice des mineurs ou celle des majeurs). Les études montrent alors que, deux ans après leur libération, les jeunes jugés comme des majeurs sont plus souvent arrêtés à nouveau que ceux jugés comme des mineurs. Et l'écart est d'au-

tant plus grand que les jeunes ont été condamnés pour des délits violents. On pense que cette hausse de la récidive en réponse à l'augmentation de la sévérité des peines est liée au fait que la punition en elle-même n'amende pas les personnes et que la prison rend plus compliquée la réinsertion à la sortie (elle distend notamment les liens avec la société légale).

Aider les délinquants à ne pas récidiver

Mais alors, existe-t-il des méthodes permettant de lutter efficacement contre la récidive, et particulièrement pour les auteurs les plus violents ? La réponse est oui. Plusieurs ont déjà fait leurs preuves, telles la préparation de la sortie de prison, ou la construction de passerelles entre la prison et la société. Une des méthodes les plus efficaces est l'approche « cognitivo-comportementale », ou une variante dite « relationnelle comportementale », dont le nom diffère afin de souligner l'importance du lien social pour l'abandon des pratiques délinquantes (l'accent y est mis sur le tuteur, la personne sur laquelle s'appuie le délinquant pour s'en sortir).

Ce courant en plein développement notamment en Grande-Bretagne, aux États-Unis et en Belgique, rassemble des travaux de théoriciens et de praticiens qui s'intéressent à la façon dont une personne perçoit son environnement social et physique. À nouveau, des synthèses des nombreuses

études sur l'efficacité de cette approche ont prouvé que cette voie méconnue en France est efficace pour limiter la violence.

En quoi consiste-t-elle ? Il s'agit tout d'abord d'une approche individuelle, qui ne se confond donc pas avec celles qui opèrent sur des populations larges, par exemple en améliorant le cadre social (quartier, école, niveau de revenu des familles) et relèvent de la prévention dite primaire. La méthode cognitivo-comportementale fonctionne avec différents profils de personnes (mineurs et majeurs, filles ou garçons, dans le cadre « ouvert » de la société ou plus fermé, lorsqu'ils sont placés dans un centre spécialisé) et s'adresse à des auteurs « confirmés » de délits, c'est-à-dire ayant une forte propension à la récidive. De nombreux travaux ont souligné que les délinquants ont des « biais » cognitifs, c'est-à-dire qu'ils ne perçoivent pas leur environnement comme le reste de la population. Par exemple, ils perçoivent des remarques anodines comme des provocations délibérées et sont à la recherche de gratifications immédiates (même si cela leur « coûte cher » plus tard). Ils se perçoivent comme des victimes et comme ceux que l'on blâme injustement, tout en refusant que leur propre comportement puisse contribuer à leur situation.

La méthode est fondée sur l'hypothèse que ces biais sont appris (ils ne sont pas présents naturellement). Ils peuvent donc être « désappris ». Elle cherche à développer le sens de la responsabilité individuelle en permettant à la personne de comprendre les processus mentaux et les choix qu'elle fait, toutes choses qui la conduisent à un comportement délinquant. Bref, avec ce programme, des compétences cognitives sont construites. Elles s'appuient sur un soutien relationnel fort. Différentes techniques sont enseignées à ceux qui suivent cette approche : la gestion de leur colère, le développement d'habiletés sociales indispensables à la vie en société (identifier ses propres difficultés et des actions possibles pour les surmonter, résoudre des différends avec autrui sans violence), la construction d'un sens moral (apprendre à percevoir le mal qu'un délit fait à la victime), la prévention de leur rechute (éviter de fréquenter certaines personnes ou certains lieux). Ces techniques sont apprises dans le cadre de jeux de rôle ou dans des situations réelles, mais aussi par des exercices réalisés seul (voir l'encadré page 40).

En 2002, dans une méta-analyse de 69 études, Frank Pearson et ses collègues,

des Instituts américains de développement et de recherche (NDRI), ont montré que cette approche réduit la récidive de 30 pour cent. Cet ordre de grandeur a été confirmé par les travaux ultérieurs. Des études circonscrites à certaines populations plus à risques ont même montré des réductions de 50 pour cent.

Il est temps d'utiliser les programmes efficaces

Une méta-analyse de 2007, la plus récente et la plus rigoureuse, réalisée par Mark Lipsey et ses collègues de l'Institut Vanderbilt pour les études de politique publique de Nashville, aux États-Unis, conclut que la probabilité de ne pas récidiver dans les 12 mois pour ceux qui ont suivi le programme est 1,53 fois plus élevée que pour les participants des groupes témoin, (soit une baisse de la récidive de 25 pour cent). Et dans cette méta-analyse aussi, les programmes les plus efficaces engendrent une diminution de la récidive de 50 pour cent.

Par ailleurs, selon cette même synthèse, les plus fortes réductions de la délinquance sont obtenues sur les individus présentant le plus de risques de récidiver. Enfin, une autre méta-analyse de 23 études publiée au Canada en 2009 et limitée à la récidive chez les auteurs d'agressions sexuelles montre également des résultats encourageants.

L'étude scientifique de l'efficacité des programmes de prévention et de répression est possible. Elle a déjà commencé à l'étranger. En 2007, 40 ans après les États-Unis, la France a enfin entamé cette démarche sur les politiques sociales. Toutefois, malgré un affichage politique important du thème de la sécurité, d'une institutionnalisation de l'évaluation et de la création d'un observatoire de la délinquance et des réponses pénales, la mesure scientifique de l'efficacité des politiques de sécurité n'a toujours pas débuté. Le gouvernement tente d'internaliser les études dans ses services alors que la solution performante consiste à les confier à des organismes disposant à la fois de l'expertise scientifique et de l'indépendance requise. En conséquence, nous souffrons d'un retard considérable.

L'approche scientifique montre l'écart entre la conviction des responsables politiques qu'une « solution est la bonne » et la preuve que « c'est bien le cas ». De façon générale, les programmes inefficaces sont les plus populaires chez les responsables politiques et les professionnels. Ainsi, le fait de déployer la vidéosurveillance dans les rues et sur les places, de se focaliser sur une réaction de la police, de faire punir plus lourdement les mineurs par les juges, n'apporte guère de gain durable. On pourrait ajouter qu'il en va de même pour les camps militaires pour les jeunes ou l'information sur les drogues dans les classes.

Les voies prometteuses sont la police analytique ou encore une intervention qui aide les jeunes délinquants violents à changer la façon dont ils perçoivent leur environnement, ce que ne peut réussir l'enfermement « sec ». Contrairement aux déclarations pessimistes qui ne voient rien à faire contre la délinquance, la recherche a mis en évidence des voies efficaces et d'autres prometteuses. Pourquoi ne pas les emprunter ? ■



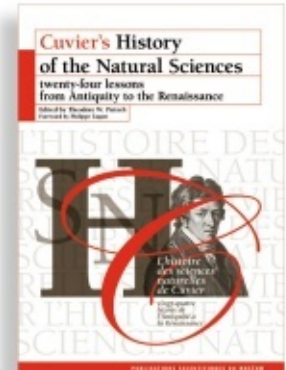
Muséum national d'Histoire naturelle

L'histoire des sciences naturelles de Cuvier

vingt-quatre leçons de l'Antiquité à la Renaissance

Nouvelle édition de Theodore W. Pietsch

L'édition de *L'histoire des sciences naturelles depuis leur origine jusqu'à nos jours* est présentée ici pour la première fois en version bilingue. Ce volume, amplement annoté et commenté, est le premier d'une série de cinq tomes regroupant les cours professés par Georges Cuvier de 1829 à 1832. Cette étude, éblouissante par son envergure et son degré de précision, couvre de manière chronologique l'histoire des sciences naturelles sur une période de plus de trois millénaires. Cuvier parlait couramment plusieurs langues, notamment l'anglais, l'allemand, l'espagnol, et le latin. Il était donc bien préparé pour rechercher des documents de première main et interpréter la littérature scientifique européenne. Cet ouvrage témoigne de la connaissance encyclopédique de Cuvier, de son expertise en matière de littérature scientifique et historique, et de son incroyable mémoire. En outre, cet ouvrage se réfère à un riche corpus de littérature ancienne qu'il est difficile de trouver ailleurs. Cette extraordinaire mine d'information donne ainsi un aperçu unique du concept des sciences naturelles vu par Cuvier et de l'envergure et du progrès de cette entreprise humaine. Grâce à cette œuvre, Cuvier comble une lacune importante dans l'histoire de la pensée philosophique, entre Carl von Linné et Charles Darwin.



Bilingue anglais/français • 170 x 240 mm
50 figs • 734 p. • ISBN 978-2-85653-684-1 • 49 € TTC

ouvrage en vente dans notre librairie
face à la Grande Galerie de l'Évolution

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES DU MUSÉUM

Commandes et renseignements :
Muséum national d'Histoire naturelle
Publications Scientifiques
Case postale 41 • 57 rue Cuvier • 75231 Paris cedex 05
Tél. : 01 40 79 48 05 • Fax : 01 40 79 38 40
diff.pub@mnhn.fr • <http://www.mnhn.fr/pubsci>

Histoire des sciences